





MÉ MORANDUM EN VUE DES ÉLECTIONS COMMUNALES 2018

La démarche ...

Cette note présente les demandes cyclistes que nous faisons aux futurs décideurs communaux de Leuze-en-Hainaut. Que cette note puisse vous inspirer dans la rédaction de votre programme électoral !

Pour chaque thématique, vous trouverez

- Une explication de la thématique
- Quels sont les enjeux derrière le développement de la thématique
- Quelle est la situation actuelle à Leuze et sa progression durant la période 2012-2018
- Quelle sont les demandes du Gracq pour la période 2018-2024

Table des matières

Des itinéraires cyclables continus et sécurisés	3
L'entretien du réseau cyclable	4
Education des jeunes.....	5
Encourager l'usage du vélo	6
Politique cyclable.....	7
Conclusion	8

Des itinéraires cyclables continus et sécurisés

De quoi parle-t-on ?

Un itinéraire cyclable est un **parcours recommandé pour un déplacement à vélo**, qu'il s'effectue au sein d'une commune ou à travers plusieurs communes. Pour être efficace, le cheminement doit être **sécurisé, continu et clairement signalé**.

Les enjeux ?

Un véritable réseau cyclable visible, sûr, direct et agréable **augmente l'attrait du vélo pour les cyclistes convaincus ou potentiels**. L'inverse est un véritable obstacle à l'utilisation du vélo (Le manque d'infrastructures adaptées et le sentiment d'insécurité sont pointés par 90 % et 69 % des citoyens comme un réel **obstacle à l'utilisation du vélo**).

La situation actuelle à Leuze et sa progression durant 2012-2018

Actuellement, les rares projets vélo sont morcelés et non continus (ex., à Thieulain, dans le centre, une piste cyclable esseulée de 20 mètres est aménagée sur un plateau, rien avant et rien après).

Seul un projet de liaison cyclo-piétonne a été élaboré par la conseillère en mobilité afin de rejoindre le zoning de l'artisanat à partir du centre-ville (rue du Vieux Pont).

Malgré nos demandes répétées, la commune n'a dégagé aucun moyen pour soutenir le Gracq dans la réalisation d'une carte cyclable reprenant des itinéraires cyclables joignant chaque village au centre-ville et chaque village entre eux.

Ce que le GRACQ souhaite ?

1. L'identification et la réalisation d'itinéraires cyclables permettant de rejoindre les villages entre eux et au centre-ville ainsi que les points importants tels que la prison, la bibliothèque, la piscine à la gare.
2. La réalisation d'une carte cyclable permettant de faire connaître ces itinéraires et le temps de parcours (afin de faire prendre conscience que, pour des trajets courts, le temps de parcours à vélo est du même ordre de grandeur que le temps de parcours en voiture augmenté du temps de parking).
3. Des moyens pour réaliser la sécurisation des points dangereux de ces itinéraires
4. La réalisation de la liaison cyclo-piétonne permettant de rejoindre le zoning de l'artisanat au centre-ville

Pour aller plus loin...



PRESTO

- Planification d'un réseau cyclable : http://www.gracq.org/sites/default/files/presto_reseau.pdf
- Modération du trafic : http://www.gracq.org/sites/default/files/presto_moderation_trafic.pdf

Wallonie (SPW)

- Réseaux cyclables en Wallonie : http://www.gracq.org/sites/default/files/spw_reseau.pdf
- Signalisation directionnelle : http://www.gracq.org/sites/default/files/spw_balisage.pdf

L'entretien du réseau cyclable

De quoi parle-t-on ?

Mettre davantage de gens en selle nécessite **plus d'aménagements cyclables... et l'entretien des infrastructures existantes**. Ceci concerne aussi bien **l'entretien léger du réseau (brossage, rafraîchissement du marquage, déneigement...)** que la **réfection complète des aménagements défectueux (réasphaltage...)**.

Les enjeux ?

- Un entretien régulier du réseau cyclable **diminue le risque d'accident**.
- Une politique active d'entretien **prévient la circulation « hors-piste » des cyclistes**.
- **Garantir par tous les temps une praticabilité des axes** structurants du réseau cyclable évite de pousser les cyclistes sur des routes plus dangereuses où le risque d'accident est accru.

La situation actuelle à Leuze et sa progression durant 2012-2018

Entretien léger

Actuellement, les **pistes cyclables ne sont que rarement entretenues**. Les pistes séparées sont souvent recouvertes de boue et jonchées de feuilles, de cailloux, voire de débris de verre. Les pistes cyclables marquées récoltent les gravillons projetés par le trafic automobile et parfois la neige et les détritiques des machines d'entretien. Le manque de coordination entre administrations complique le signalement des problèmes et en retarde la résolution. Le Ravel n'est pas suffisamment entretenu non plus et présente un danger surtout au moment de la chute des feuilles.

Entretien lourd

Les aménagements défectueux restent en l'état. Citons comme exemple, le pont Hondermarque sur la N7 (entre la Croix-au-Mont et Forrez Pneus) qui présente une bosse dangereuse sur la piste cyclable et qui reste en l'état malgré plusieurs demandes.

Les exemples sur des voiries communales ne manquent pas non plus, comme le revêtement défectueux à la rue d'Ath ou la piste cyclable de l'avenue des héros leuzois pratiquement effacée. Les barrières à l'entrée et la sortie de chaque tronçon du Ravel n'ont pas été remplacées, laissant le champ libre aux motos et voitures.

Ce que le GRACQ souhaite ?

1. La réalisation de tous les travaux de réparation, résultat d'années de désinvestissement dans la politique cyclable.
2. Le développement d'un **plan global d'entretien des voiries** (idéalement en collaboration avec les pouvoirs régionaux) incluant la totalité du réseau cyclable afin de **garantir la sécurité et le confort des usagers de manière ininterrompue**. Une attention particulière doit être apportée lors des **périodes automnale et hivernale**.
3. La **possibilité de signaler les problèmes** via un point unique en ligne ; la commune devant assurer la gestion et le suivi des plaintes introduites.

Education des jeunes

De quoi parle-t-on ?

Le Brevet du Cycliste **enseigne aux élèves de 5^e primaire les bases de la conduite à vélo, en sécurité et en autonomie**, dans leur environnement immédiat. L'apprentissage allie théorie (code de la route, comportement...) et pratique (évolution dans la circulation).

Afin de **donner une suite au Brevet, plusieurs projets peuvent être mis en œuvre** :

- un **plan de déplacements scolaires** (PDS) destiné à améliorer la sécurité sur le chemin et aux abords de l'école;
- l'accompagnement d'un groupe d'élèves dans la **réalisation d'un réseau d'itinéraires conseillés** pour rejoindre l'école à vélo (« Construire son REVe »);
- l'organisation d'un **ramassage scolaire à vélo** selon un parcours et un horaire précis (vélobus).

Les enjeux ?

- **Enseigner la conduite du vélo et les règles de sécurité.**
- Rationaliser l'usage de la voiture et conscientiser les parents et enfants aux problèmes de mobilité et aux alternatives existantes.
- **Accroître le degré d'autonomie** des jeunes et leur sens des responsabilités.

La situation actuelle à Leuze et sa progression durant 2012-2018 ?

A la demande du Gracq, la conseillère en mobilité est occupée à organiser une formation au code de la route et aux déplacements vélo en ville pour les 5^{èmes} et 6^{èmes} primaire. Cette formation est prévue l'année scolaire prochaine.

Ce que le GRACQ souhaite ?

1. La pérennisation de l'organisation de cette formation tous les deux ans par la mise à disposition de moyens humains et financiers.
2. La réalisation d'un Plan de Déplacement Scolaire évolutif pour chaque établissement scolaire communal et l'évaluation annuelle de ce plan
3. Une collaboration avec les autres établissements scolaires afin d'y développer un plan de déplacement scolaire

Pour aller plus loin...



- Le Brevet du Cycliste (Pro Velo) : www.brevetducycliste.be
- Construire son REVe (Pro Velo) : www.provelo.org/sites/default/files/educ/reve.pdf
- Le vélobus – guide de mise en route (Pro Velo) : www.provelo.org/sites/default/files/educ/guide_velobus_0.pdf
- Wallonie – Plans de déplacements scolaires : appli.mobilite.wallonie.be/opencms/opencms/fr/planification_realisations/pds/

Encourager l'usage du vélo

De quoi parle-t-on ?

Le succès et l'acceptabilité d'une politique de déplacement novatrice **repose en grande partie sur la communication**. La méconnaissance des avantages du vélo est l'un des premiers obstacles auxquels on peut s'attaquer dans une campagne d'information. Pour développer et soutenir l'usage du vélo, **les communes ont un rôle à jouer**.

Les enjeux ?

- **Changement des mentalités** en faveur des modes actifs.
- Développement du vélo comme **alternative à la voiture** et amélioration de la qualité de vie au sein de la commune (santé, convivialité, qualité de l'air...).
- Création d'une **synergie positive entre administration et citoyens**.

La situation actuelle à Leuze et sa progression durant 2012-2018 ?

Sur proposition du Gracq, la conseillère en mobilité Mme Elisabeth Jamart a organisé une opération de sensibilisation à une autre mobilité « Au boulot autrement » au cours de la semaine de la mobilité 2017 à destination du personnel communal.

Ce que le GRACQ souhaite ?

1. L'organisation annuelle de l'opération « Au boulot autrement » et son extension à toutes les entreprises leuzoises volontaires, en collaboration avec l'ADEL (Association des Entreprises Leuzoises).
2. La publication régulière d'informations relatives au déplacement à vélos sur la commune dans les différents médias communaux (« Fil de Leuze », nouveau site de Leuze-en-Hainaut)
3. En tant qu'employeur, la commune montre l'exemple afin que ses employés soient encouragés à utiliser le vélo : mise à disposition de vélos de service, de vestiaires et de douches, de parkings sécurisés, formation du personnel, etc.

Pour aller plus loin...

- Bike to Work : www.biketowork.be/fr
- « Ville cyclable, Ville d'avenir » - U.Schollaert, J.Dekoster – 1999 : ec.europa.eu/environment/archives/cycling/cycling_fr.pdf

Politique cyclable

De quoi parle-t-on ?

La planification d'un territoire repose sur un ensemble **d'outils stratégiques et réglementaires qui visent à orienter et contrôler son aménagement**. La mobilité à l'échelle d'une commune (ou d'un ensemble de communes) peut être régie par un **Plan Communal de Mobilité**. Des organes de concertation permettent d'impliquer les citoyens dans la conception des projets et la prise de décision.

La situation actuelle à Leuze et sa progression durant 2012-2018 ?

Lors de la période [2012-2018], une collaboration constructive s'est installée entre le Gracq et certains services communaux lors d'échanges trimestriels relatifs notamment à la conception de projets cyclables. Grâce à cela, les cyclistes sont relativement pris en compte dans les nouveaux aménagements.

De plus, la commune a maintenant une conseillère en mobilité en la personne d'Elisabeth Jamart.

A la demande du Gracq, un Plan Communal de Mobilité va normalement enfin être établi en 2018 (budget prévu).

Ce que le GRACQ souhaite ?

Commission vélo

- La **pérennisation de la commission vélo** rassemblant tous les acteurs autour de la table (représentants des cyclistes, coordinateur Vélo, représentants de la police, du service mobilité et du service travaux, décideurs...).
- **L'extension** de cette commission vélo à de nouveaux acteurs tels que le SPW et la SNCB.

Plan Communal de Mobilité (PCM)

- La **réalisation concrète et rapide du PCM** tant attendu avec une réelle attention à la problématique des cyclistes.
- Des **moyens budgétaires** pour réaliser les **aménagements identifiés dans le PCM et la sensibilisation du public à l'usage du vélo** .

Pour aller plus loin...

- « Ville cyclable, Ville d'avenir » - U.Schollaert, J.Dekoster – 1999 : http://ec.europa.eu/environment/archives/cycling/cycling_fr.pdf
- Wallonie – « Guide méthodologique pour la mise en place d'une politique cyclable en milieu rural » (SPW) : http://gracq.org/sites/default/files/spw_politique_milieu_rural.pdf

Conclusion

Comme le détaille cette note, la période [2012-2018] n'a pas permis de rendre la ville de Leuze plus « cyclable » :

- ☹️ Peu de nouveaux aménagements ont vu le jour et les quelques infrastructures cyclables que comptent la ville sont peu entretenues
- ☹️ Aucun budget communal n'est réservé au vélo

On peut cependant épinglez quelques points positifs :

- 😊 Au niveau de la concertation avec les cyclistes quotidiens via la commission vélo
- 😊 Au niveau de la formation des jeunes (Brevet cycliste) et la sensibilisation via l'action « A vélo autrement » organisée pour le personnel communal
- 😊 Au niveau de la prise en compte des cyclistes dans les nouveaux aménagements (Leuzarena) mais sans vision globale de la mobilité (Grand-Place)

Et quelques promesses dont l'avenir nous dira si elles seront réellement tenues (PCM, Ravel vers Frasnes)

C'est d'une véritable politique cyclable dont notre ville a besoin, combinant ...

- la réalisation d'itinéraires cyclables couvrant l'ensemble du territoire et la promotion de ces itinéraires
- l'entretien des infrastructures
- la formation des jeunes
- la communication visant à encourager l'usage du vélo auprès des citoyens (élèves, travailleurs, habitants) au vélo

... afin que **demain, se déplacer à vélo soit possible en toute sécurité !**